

L'ENQUETE ADMINISTRATIVE

Mode d'Emploi !

☐ **Mardi 24 mars 2026 - Formation à distance – ½ journée**

Introduction : la notion d'enquête administrative dans le statut de la fonction

La détermination des enquêteurs

Collégialité, impartialité, connaissances juridiques...

La préparation de l'enquête

Comprendre le périmètre de la mission

Arrêter la liste des personnes à entendre

Définir le lieu des auditions (quid de la vision conférence ? l'échange téléphonique ?)

La préparation des questions

La convocation des personnes à entendre

Qui convoque ? quelle information donne-t-on ? (ex. droit d'être accompagné ?)

Le déroulement de l'entretien et sa retranscription

Exposé de la mission, questions, retranscription fidèle, signature du PV...

L'étude de pièces complémentaires

Pièces remises spontanément, pièces recherchées par les enquêteurs

La rédaction du rapport d'enquête

Plan, préconisations, annexes

Les objectifs
Connaître la réglementation relative à l'Enquête administrative dans le statut de la FPT
Actualiser ses connaissances
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com**L'ENQUETE ADMINISTRATIVE – MODE D'EMPLOI !**

Cochez la case correspondante

☐ Mardi 24 mars 2026 – Formation à distance – 14h à 17h

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarif NET/ participant et par jour (non assujettis à TVA)☐ Tarif unique et forfaitaire – ½ journée de formation **390 €**
Remise d'un support pédagogique complet

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :

06.40.40.91.86 – contact@fpt-formations.com

Horaires : 14h à 17h

Le lien de connexion à la formation vous sera indiqué dans
votre convocation